

**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Mardi 17 Septembre 2024 à 18h30**

Présents : Isabelle GOUSMAR, Pascale DALMASO, Patrick GAY, Mireille LAPORTE, Nathalie MAYBON-CHEMINEL, Maxime RAMON-GIACOMIN, Jacques ROUX, Marie-Christine SAUZARET, Valérie SÉRIÉ, Nancy SOURBIER et Pierre THOMAS.

Procurations : Jean-Pascal RAYNAUD à Pierre THOMAS

Excusé : Jean-Gaël ZOUITEN

Absente : Christine CAMBOULIVES.

Madame Nancy SOURBIER a été nommée secrétaire de séance.

**1/ Approbation du dernier compte rendu**

Signature du compte rendu du conseil municipal du 28 Mai 2024.

**Approuvé à l'unanimité**

**2/ Démission de Monsieur Florent FARAMONT.**

Par un courrier en date du 10 Juillet 2024, Monsieur Florent FARAMONT a fait part de sa démission auprès de Madame le Maire.

Il invoque ne pas être : « en adéquation avec la majorité des électeurs de la commune qui souhaitent avoir un gouvernement d'extrême droite au pouvoir »

**3/ Modification du tableau officiel du Conseil Municipal.**

**Approuvé à l'unanimité**

**4/ Remplacement d'un délégué au Syndicat Mixte des Eaux Tarn et Girou.**

Monsieur Pierre THOMAS est nommé.

**Approuvé à l'unanimité**

**5/ Remplacement d'un délégué à la Commission d'Appel d'Offres**

Monsieur Pierre THOMAS est nommé.

**Approuvé à l'unanimité**

**6/ Achat et demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne.**

- Une chambre froide négative pour le restaurant scolaire à l'entreprise PRODUCTION FROID d'un montant de 3 926,40 € TTC.
- Réalisation d'un relevé topographique au vieux cimetière par l'entreprise BECAD pour un montant de 1 560,00 € TTC.

**Approuvé à l'unanimité**

**7/ Subvention exceptionnelle au profit de l'Association « Team Bombard »**

Afin de financer l'assurance pour la journée Téléthon d'un montant de 1044,72 €.

**Approuvé à l'unanimité**

## 8/ Participation aux frais de fonctionnement du Complexe Sportif et de Loisirs de Gragnague.

Le Conseil Municipal décide de ne pas participer aux frais de fonctionnement du complexe en raison de la non-utilisation de ce dernier par les Associations Montjoviennes.

**Approuvé à l'unanimité**

## 9/ Décision modificative : Budget Assainissement.

Augmentation de budget.

**Approuvé à l'unanimité**

## 10/ Dissolution du CCAS

Le Conseil Municipal prend la décision de dissoudre le CCAS au 1<sup>er</sup> Janvier 2025 suite à la démission de deux membres extérieurs (la loi NOTRE du 7 Août 2015 donne la possibilité aux communes de moins de 1 500 habitants de dissoudre le CCAS) et vote la création d'une Commission Sociale, à cette même date, composée de Mesdames GOUSMAR, SOURBIER, LAPORTE, SÉRIÉ et CAMBOULIVES.

**Approuvé à l'unanimité**

## 11/ Questions diverses.

- **Usine SOLVALOR** : ouvrira ses portes sur décision de la préfecture.
- **Bilan rentrée scolaire** : tout s'est déroulé normalement, il faudra juste un peu de temps pour que les parents d'élèves s'habituent au nouveau logiciel de cantine. Nous allons dispenser des cours d'initiation aux gestes de secours « Apprendre à porter secours » aux élèves de CM2.
- **Téléthon** : La Mairie propose d'organiser un loto au profit du Téléthon.
- **Circulation** : Les agriculteurs ont des difficultés à circuler sur les voies de la commune, gênés par des voitures la stationnées, un petit rappel sera fait à nos concitoyens.
- **Vidéoprotection** : Madame le Maire rappelle que les caméras de la Commune sont visibles uniquement sur réquisition de la gendarmerie.
- **Réseaux sociaux** : Nous décidons de fermer le compte Facebook de la Commune, le site internet et l'application Iliwap répondant parfaitement à nos besoins en communication.

La séance est levée à 20H27.

